



Mairie de Xonrupt-Longemer

☎ : 03 29 63 07 24 Télécopie : 03 29 63 65 50

Courriel : accueil.mairie@xonrupt.fr

Xonrupt-Longemer, le 3 juillet 2020

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira **le 10 juillet 2020 à 20 heures 00** en réunion publique dans la salle Frédéric Ancel place de l'Eglise à Xonrupt-Longemer, sous la présidence du Maire, pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

Election des délégués pour l'élection des sénateurs

Désignation des délégués au syndicat mixte du Parc Régional des Ballons des Vosges

Désignation du délégué au Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif

Election du délégué au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale des Vosges

Désignation d'un conseiller en charge des questions de Défense

Renouvellement de la commission communale des impôts directs

Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la vallée des lacs

Désignation du représentant au comité national d'action sociale (C.N.A.S.)

Désignation du délégué communal au comité local des hautes Vosges du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges

Décision modificative n° 1 - Budget Eau & Assainissement

Modification du tableau des effectifs

Lancement d'une consultation pour le renouvellement des contrats d'exploitation des concessions du 564 et du 530 route de la plage à Xonrupt-Longemer

Fixation des tarifs du restaurant scolaire - année 2020/2021

Fixation des tarifs étude surveillée et accueil de loisir périscolaire - année 2020/2021

Tarifs connexion internet au camping du Domaine de Longemer

Dénomination d'un nom de rue dans le secteur du Blanc Ruxel

Dénomination d'un nom de rue dans le secteur du petit pré au Saut des Cuves

Indemnités de fonction de conseillers municipaux titulaire de délégation

Retrait de 2 points relatifs aux délégations accordées au Maire (Del n°22/2020)

Adoption des 2 points modifiés relatifs aux délégation accordées au Maire

Questions et informations diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,
Michel BERTRAND

Information,

- *Le lieu de la réunion a été choisi afin de permettre à tous de conseil municipal d'être présent dans le respect des règles de distanciation sociale*
- *Port du masque et utilisation d'un stylo personnel*
- *L'accueil du public sera limité à 10 personnes selon les règles imposées.*